



LA LETTRE confédérale

Dialogue, pas démagogue



bernard.vancraeynest@cfecgc.fr

Ce premier numéro de l'année de notre Lettre est l'occasion de vous présenter à vous et vos proches, au nom de l'ensemble de la Confédération, nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux de santé, bonheur et satisfaction dans tous les domaines.

2012 s'annonce comme une année charnière, importante, pleine d'incertitudes mais aussi d'opportunités pour relever les défis et apporter des solutions aux nombreux problèmes posés, dans l'intérêt de toutes et tous.

Les difficultés sont là. Faible croissance pour ne pas dire récession avec les conséquences sur l'emploi et le pouvoir d'achat. Déficit récurrents de nos régimes sociaux qui menacent de délitement notre protection sociale. Problèmes de gouvernance mondiale, de construction effective de l'Europe économique, budgétaire, fiscale, sociale, industrielle avec les craintes sur la pérennité de la zone euro...

Face à tous ces challenges, la CFE-CGC poursuivra son travail et son action au service de ses adhérents mais aussi de tous les salariés et plus particulièrement de ceux de l'encadrement et ce en toute indépendance. Nos propositions sont essentiellement de deux natures : celles qui visent, avec la plus grande réactivité, à nous adapter en permanence aux soubresauts et aléas de la conjoncture ; et celles qui ont pour objectif de transformer notre société pour la doter de toutes les armes qui lui permettent d'affronter sur le long terme les évolutions du monde. De la même manière dont nous bénéficions aujourd'hui du courage, du travail, des valeurs de nos aînés, nous devons transmettre aux générations futures un pays dans lequel il fait bon vivre, où chacun s'épanouit avec des perspectives de juste retour de ses efforts.

Pour l'heure, nous sommes confrontés à une nouvelle secousse caractérisée par des baisses d'activité dans la plupart des secteurs économiques et, en corollaire, à une hausse sensible du chômage. Pour contrer ces éléments négatifs et, au-delà des négociations entre partenaires sociaux dans les entreprises, branches, territoires et au niveau interprofessionnel, nous dialoguons avec les pouvoirs publics pour mettre en œuvre diverses solutions. Ce dialogue

connaîtra un point d'orgue le 18 janvier avec un nouveau sommet social à l'Élysée.

Beaucoup de solutions envisageables ne sont pas des nouveautés. Elles ont été mises en avant depuis 2009 avec plus ou moins de réussite : utilisation accrue du chômage partiel, renforcement de la formation pendant les périodes d'inactivité... Encore faut-il que tous les salariés soient égaux devant ces possibilités qui ne sont toujours pas harmonisées ! L'État doit, par ailleurs, être cohérent et ne pas diminuer les moyens mis à disposition par ses prélèvements successifs dans les fonds gérés par les partenaires sociaux. Exemple : les trois cents millions pompés dans le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP).

Puis il y a les mesures plus structurelles. Une grande part de la désindustrialisation de notre pays depuis douze ans s'explique par le trop faible niveau d'investissement dans la recherche-développement et l'innovation ainsi que le manque de capitaux investis dans les entreprises. Nous demandons à nouveau qu'au-delà du crédit fourni par les banques, qui ne doit pas se tarir, les fonds injectés (Fonds stratégique d'investissement (FSI), OSEO... ou au titre du grand emprunt) soient mobilisés plus rapidement et plus massivement.

Enfin, il y a le financement de notre protection sociale. La CFE-CGC, qui propose depuis tant d'années sa Cotisation sociale sur la consommation - autrement appelée TVA sociale, emploi, antidélocalisation - apprécie que ce dossier soit enfin ouvert. Mais il ne doit en aucun cas être bâclé ! Il s'agit de redonner du pouvoir d'achat aux salariés, des marges aux entreprises, de flécher clairement les recettes vers la Sécurité sociale et de jouer sur les mécanismes et leviers sans effets inflationnistes.

Nous apporterons sans démagogie nos propositions. Mais nous dénoncerons fortement toute opération politicienne qui dénaturerait cette opération qui doit être positive pour notre économie et nos concitoyens.

Bernard Van Craeynest

Bonne année !



Économie

« PAS DE CROISSANCE SANS INDUSTRIE ! »

Entre 1990 et 2011, la France est passée de 17 % d'emplois industriels à 11 % alors que l'Allemagne en est à 17,2 %. Dans les dix dernières années, nous avons perdu 600 000 emplois dans l'industrie. Un véritable modèle de croissance doit intégrer quatre points. Primo, une stratégie : se focaliser sur les marchés à forte valeur ajoutée plutôt que de pleurnicher sur le facteur coût du travail. On ne peut rivaliser avec les pays émergents sur le « low cost », il faut donc une industrie de haute technologie riche en valeur ajoutée tout en diminuant notre dépendance énergétique, améliorant notre technicité et limitant les risques géopolitiques. Secundo, accentuer la compétitivité par le développement des réseaux locaux grâce à une politique en faveur des systèmes productifs territoriaux (PME, PMI et ETI). Tertio, il n'y aura pas de croissance sans investissements productifs, en R&D et sans innovation. Nous sommes loin des engagements du traité de Lisbonne (R&D à 3 % du PIB en 2010, la France est environ à 2,2 % en 2011). Quarto, prendre garde aux dommages environnementaux irréversibles d'un modèle de croissance irréfléchi et très matérialiste. Il est préférable de nous redéployer sur des filières d'avenir. Reste aussi à prendre des décisions sur la gouvernance internationale : paradis fiscaux, taxations des transactions financières, fiscalité carbone... Pour la CFE-CGC, les politiques industrielles et d'emploi ne pourront être renforcées sans une vision européenne partagée de la fiscalité des entreprises, d'une fiscalité écologique harmonisée, d'une imposition des transactions financières et des opérations de « trading ». Nos dirigeants doivent consolider notre modèle social dans toutes ses composantes. Si les salariés ne sont pas correctement soignés, sont mal dans leur peau, alors, « avec ces cailloux dans leurs chaussures, ils courront moins vite » ; le social est bien un facteur important de compétitivité. En France, 40 % des emplois dépendent du tissu industriel. Réindustrialiser notre pays est un impératif !

Jean-Luc Haas
jeanluc.haas@cfecgc.fr

Croissance

« POUVOIR D'ACHAT INDISPENSABLE »

Alors que les prévisions budgétaires prennent une hypothèse d'inflation de 1,7% -on rêve-, les chiffres qui suivent donnent le tournis quant au « reste pour vivre » des ménages :

- Chômage avoisinant les 11% en 2012 (après 10,3% en 2011).
- Augmentation des taxes sur les alcools, les boissons, les cigarettes, l'épargne, les mutuelles, l'immobilier... et du taux de TVA réduite qui passe de 5,5 % à 7%.
- Jour de carence pour les fonctionnaires et baisse des indemnités journalières d'assurance maladie pour les salaires supérieurs à 2 450 euros.
- Tarifs de la SNCF en hausse de 3,2 %, ceux du gaz de 4,4 %, fioul et gas-oil en hausse, polices d'assurances pour les contrats automobiles et habitation en hausse de 2 à 10 % ! Augmentations des loyers et des charges de plus de 3 % en perspective...
- Augmentations de la CSG (sournoisement via son assiette) et de l'IRPP (via la cristallisation du barème).
- Le plafond mensuel de Sécurité sociale servant de référence pour diverses cotisations passe de 2 946 à 3 031 euros (+ 2,9 %) ! Les allocations familiales et les aides au logement n'augmenteront plus en fonction de l'inflation mais de la croissance.

Le pouvoir d'achat par ménage ne progresse que de 0,7% sur la dernière décennie mais seulement de 0,3 % pour les classes moyennes. Pour la CFE-CGC, il est primordial de garantir le maintien du pouvoir d'achat des salariés et des fonctionnaires par des augmentations du salaire de base. Et que les augmentations individuelles soient intégrées dans la négociation des rémunérations. La CFE-CGC demande la création d'un salaire minimum plancher pour l'ensemble des salariés non cadres au forfait jours égal au plafond de la Sécurité sociale (36 372 euros/an en 2012) et d'un salaire minimum de base de référence « Encadrement » égal au salaire charnière de l'AGIRC (40 166 euros/an en 2012). La CFE-CGC dénonce la politique de généralisation des conditions de ressources, des prestations forfaitaires ou des plafonds et ce, alors même que les cotisations ne sont pas plafonnées ! Seul un tiers des aides à la famille ne dépend pas du niveau des revenus ! Sans pouvoir d'achat, la croissance sera en berne. Or, sans croissance, pas de paiement de la dette et tensions sociales garanties en perspectives.

Jean-Luc Haas
jeanluc.haas@cfecgc.fr

Emploi

« MAUVAISE ANNÉE ! »

L'année 2012 ne sera pas l'année du retour à l'emploi. Pôle Emploi affiche un nombre de demandeurs d'emploi indemnisés en augmentation de 0,1 % sur un mois et de 2,3 % sur un an. L'emploi intérimaire a reculé de 1,4 % en novembre pour le deuxième mois consécutif. Tous les indicateurs sont au rouge présageant un avenir aussi sombre que

celui de 2008-2009. L'industrie redoute un ralentissement de son activité, la construction se trouve pénalisée, la chimie est souffreteuse... et le secteur bancaire naufragé. Face à ce pessimisme, la CFE-CGC réclame des politiques incitatives de création d'emplois, une redistribution de pouvoir d'achat, la pérennisation de la protection sociale... Des cartes qui ne sont pas celles de nos dirigeants. On ne se consolera pas avec la négociation-simplification du chômage partiel, avec un joker « compétitivité-emploi » qui ne veut rien dire ou bien encore avec un potentiel CDI intérimaire qu'il eut fallu créer il y a cinq ans dans un marché de l'emploi actif et non pour gérer la pénurie d'emplois et la non croissance ! La CFE-CGC rêvait de grands chantiers de croissance, du développement sécurisé des formes d'emplois annexes (portage salarial, groupements d'employeurs), d'une prise en main offensive de toutes les formations de reclassement ou de reconversion. Elle ne voit que lots de consolation et sommet social mené à la hussarde.

Marie-Françoise Leflon
mariefrancoise.leflon@cfecgc.fr

TVA sociale

« SI ET SEULEMENT SI »

La CFE-CGC revendique et assume le fait d'avoir proposé, depuis plus de douze ans déjà, la mise en place d'une TVA sociale pour faire face aux besoins croissants de financement de la protection sociale. Bien seuls à prôner une baisse des charges sociales et un transfert des prélèvements d'une "base salaires" vers l'assiette, beaucoup plus large et beaucoup plus stable, de la consommation, nous avons été snobés par nombre de gouvernants et d'acteurs politiques ! Mais il ne suffit pas de dire "TVA sociale" pour avoir le soutien de la CFE-CGC ! Encore faut-il que ce soit une TVA affectée, c'est-à-dire une "cotisation sociale sur la consommation", car une cotisation est forcément attribuée à un objet précis. Viser notre protection sociale est le seul moyen de pérenniser notre modèle social et la protection des Français ! La CFE-CGC exige que la baisse des charges sociales s'accompagne obligatoirement d'une baisse des prix de vente hors taxes des biens et services. Les employeurs arguent de la baisse des cotisations comme facteur de compétitivité, comme si le coût du travail en France était exagérément plus élevé que celui de nos voisins, ce qui est faux ! Nous sommes dans la moyenne européenne avec, de surcroît, une bonne productivité. Donc la baisse de charges n'est pas un prétexte à augmentation de marges, mais à augmentation de ressources pour notre

assurance maladie, nos retraites, le soutien aux familles. C'est en ce sens que la CFE-CGC soutient la mise en place d'une TVA sociale favorable à l'intérêt général, de nature à maintenir le pouvoir d'achat, la consommation, la croissance et l'emploi. La CFE-CGC signera si et seulement si le projet proposé par le gouvernement est une TVA vraiment SOCIALE et pas une TVA-MEDEF !

Danièle Karniewicz
daniele.karniewicz@cfecgc.fr



TVA sociale

Ne pas se tromper d'objectif

Depuis 2005, la CFE-CGC ne cesse de promouvoir l'idée d'une Cotisation sociale sur la consommation (CSC)

pour financer équitablement la protection sociale sans pénaliser l'entreprise ni les salariés, tout en mettant à contribution les importations. La CFE-CGC fait une différence entre TVA sociale et CSC : la TVA fourre-tout alimente le budget sans discernement, la Cotisation sociale sur la consommation serait affectée précisément à son objectif : le budget de la protection sociale. Nuance ! Bernard Van Craeynest ajoute qu'il s'agit également de «redonner un peu de pouvoir d'achat aux salariés» à la condition de compenser les éventuels effets inflationnistes «qui ne sont pas démontrés». Dommage que cette «TVA sociale» annoncée maintenant par le gouvernement tombe «comme un pavé jeté dans la mare en pleine campagne présidentielle», un «ovni politicien» qui n'est pas instruit «dans toute sa dimension». Cette taxe ne sera efficace qu'à la condition de «s'accompagner d'une réforme de l'ensemble des mécanismes de TVA» : la CFE-CGC est favorable à la création d'un taux intermédiaire de 12 % et à la révision de la nomenclature des produits visés (BFM, 3.01.2012). Au final, la Confédération redoute la transformation d'une bonne idée en impôt impopulaire et rappelle les seuls objectifs à atteindre : «la baisse des charges sociales doit conduire à une baisse identique du prix de vente hors taxe des produits, de façon à ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des actifs et des retraités ; la hausse de la TVA doit être affectée exclusivement au financement de la protection sociale et non à l'ajustement des déficits budgétaires : on ne sauvera pas le triple A de la France en bradant la protection sociale des Français !» (C^{qué} de presse, 4.01.2012).

Agenda social

POUR UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE

La stratégie qui consiste à rencontrer les partenaires sociaux de manière ponctuelle n'est pas la bonne. La CFE-CGC demande au gouvernement et aux partenaires sociaux de planifier «une réunion mensuelle pour répondre à la crise». Il s'agit d'être ambitieux et efficace pour traiter : du chômage partiel, de l'emploi local et durable à repenser, de la fiscalité des PME et TPE et la création d'un crédit d'impôt... L'objectif est de «construire rapidement ensemble des propositions pour répondre aux urgences et, à plus long terme, pour coller aux attentes des salariés et des entreprises». (C^{qué} de presse, 22.12.2011).

Médecine du travail

C'EST PAS LA SANTÉ

Le nouveau décret sur la santé au travail a été présenté aux partenaires sociaux. Un pur «affichage» au profit des avis patronaux, regrette la CFE-CGC qui relève le cumul d'anomalies : espacement sans limite des rencontres entre salariés et médecin ; plein pouvoirs à l'employeur ; pas de statut protégé pour les membres des équipes médicales ; déresponsabilisation des employeurs locaux ; contrôle superficiel de l'inspection du travail... (C^{qué} de presse, 12.12.2011).

Rapport Perruchot

LA DÉMOCRATIE NE SE NOURRIT PAS DE RUMEURS

«Les mécanismes de financement des organisations syndicales d'employeurs et de salariés» ont fait l'objet d'un rapport parlementaire sous la houlette d'un député, Nicolas Perruchot. Pour de sombres raisons politiciennes, son travail a été mis à la trappe avec interdiction de l'en ressortir. «Cette non publication est malsaine, à l'origine d'une suspicion qui fait courir des rumeurs de gabegies dont se délectent les tenants d'un syndicalisme bridé», constate la CFE-CGC. Celle-ci demande la publication du rapport «afin que le Parlement retrouve pleinement sa justification démocratique d'expression des attentes des Français et son rôle d'écoute des corps intermédiaires que sont les syndicats». (C^{qué} de presse, 13.12.2011).

Langue et travail

LE DOGME DE L'ANGLAIS UNIVERSEL

La CFE-CGC lance une campagne pour la prise en compte de la pratique d'une langue non maternelle dans l'entreprise comme une condition de travail : «comment assurer au mieux et au moindre coût financier, social et humain, l'intercompréhension des personnes de langues et de cultures diverses appelées à travailler ensemble». Ses travaux commencent par un colloque le 7 mars prochain à Paris, autour d'une interrogation : «Le tout anglais dans l'entreprise, mythes, réalités et coûts cachés ?».

Information et inscription :
<http://bit.ly/xPmSho>

Travail

MÉTRO, BOULOT, RÉSEAU.

À l'heure où nous sommes tous «hyperconnectés» entre smartphones, réseaux sociaux et autres GPS portables, Bernard Salengro, secrétaire national, constate une «saturation» de nos capacités de traitement : «il n'y a plus d'attente possible, il y a une exigence de réponse immédiate qui est violente». Le responsable de l'observatoire du stress CFE-CGC rappelle que parler boulot ou recevoir des sms professionnels, en dehors des heures de travail, «c'est du travail» (Radio classique, 28.12.2011).

Travail

MAL-ÊTRE

Les salariés français sont de plus en plus nombreux à avoir un sentiment d'usure au travail, révèle le groupe Malakoff Médéric, dans son étude sur la «Santé en entreprise». Plusieurs indicateurs évoluent négativement : l'engagement, la satisfaction, la confiance, la gestion des priorités, la consommation de produits à risques et antidépresseurs... [<http://bit.ly/AxZgmG>]. L'OCDE constate pour sa part que «la précarisation croissante des emplois et l'augmentation actuelle des pressions au travail pourraient entraîner une aggravation des problèmes de santé mentale dans les années à venir». Elle tire cette conclusion de son enquête «Mal-être au travail ? Mythes et réalités sur la santé mentale et l'emploi». L'OCDE estime qu'un travailleur sur cinq souffre de troubles mentaux dans la zone des 34 pays étudiés. (AFP, 12.12.2011). [<http://bit.ly/w4PUzv>];



LE PROCÈS DES SYNDICATS

Dès janvier 2012, la CFE-CGC va à la rencontre des citoyens en créant des mini-événements dans les lieux stratégiques de chaque ville qui accueille son Tour de France du dialogue.

Premier rendez-vous :
Poitou-Charentes le 26 janvier 2012 :
<http://leproces.fr/poitiers-2/>
 ... puis Lille, le 2 février



Tour de France

REVENIR AUX FONDAMENTAUX

Carole Couvert, explique en régions la campagne CFE-CGC pour un nouveau dialogue social : après les grèves, «il faut revenir aux basiques, c'est-à-dire redonner la possibilité d'améliorer les choses». La secrétaire nationale annonce que le Tour de France du procès des syndicats fera l'objet d'un «livre blanc pour un syndicalisme du XXIe siècle». (Sud Ouest, 19.12.2011). Après avoir constaté l'échec des grandes mobilisations pour la retraite, en 2009 notamment, Carole Couvert estime qu'il est «plus judicieux de travailler à de vraies propositions de fond», c'est l'objet de la grande consultation internet sur «nouveaudialogue.com». Les réponses seront autant d'arguments pour interpeller tous les candidats à l'élection présidentielle. (RMC, 13.12.2011).

AGIRC

MASCARADE

À la veille du renouvellement du conseil d'administration de l'AGIRC, certains reprochent à la CFE-CGC son recours devant le Conseil d'État contre l'accord du 18 mars 2011 parce qu'il réduit les droits des retraités et futurs retraités de l'AGIRC : «Nous ne pouvions pas cautionner la mascarade que constitue cet accord qui ne résout ni la question du financement de l'AGIRC ni celle de son avenir», estime Bernard Van Craeynest, actuel président de l'AGIRC. (Liaisons sociales, 1.12.2011).

REPRÉSENTATIVITÉ

Aux élections IRCRA (services automobiles), la CFE-CGC gagne un sixième administrateur avec 45 % des voix. Dans la restauration collective, la CFE-CGC INOVA devient la première force syndicale chez Arpège (Groupe Elio) avec 66 % des suffrages chez les cadres, 41 % chez les agents de maîtrise et 11,55 % tous collègues confondus. Plusieurs succès dans la banque : chez BNP Paribas, au conseil d'administration, le SNB CFE-CGC remporte 39 % des voix, tous collègues confondus. Au CIC (Groupe Crédit Mutuel), il engrange 44,88 % des voix chez les cadres et 14,41 % chez les techniciens au CA. Chez COFINOGA, il obtient 12,83 %, tous collègues confondus au CE. À la Banque de Savoie, le SNB CFE-CGC fait «carton plein» à sa première participation aux élections CE : 115 voix contre 111 au syndicat historique CGT. À la SIAGI, même succès : 55 % des voix, tous collègues confondus, au CE. Chez Primonial, il gagne 14 des 16 postes à pourvoir au CE.



Petroplus

INÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Le groupe de raffinage suisse Petroplus emploie 2 500 salariés en Europe. Il est au bord de la faillite à cause d'un gel de crédit imposé par ses banques de financement. La CFE-CGC et l'intersyndicale refusent ce diktat financier et demandent aux autorités locales et nationales «la mise en place d'une politique d'égalité de traitement entre les produits raffinés en Europe devant respecter des normes environnementales et de sécurité et les importations de produits finis venant de pays sans normes et faisant du dumping social». Ils ne veulent pas que le pétrole, en France notamment, devienne «le charbonnage et la sidérurgie du début du XXIe siècle».

Seafrance

LE PIÈGE

La compagnie de ferries Seafrance est en liquidation. L'État soutient l'idée de sa transformation en coopérative de salariés, ce qui sous-entend le versement par la SNCF, d'une indemnité de 50 à 60 000 euros à chacun des 880 salariés, invités à réinvestir éventuellement dans l'entreprise... Bernard Van Craeynest y voit «un piège qui peut se retourner contre les salariés dans quelques mois, si jamais on n'a pas véritablement identifié le modèle économique et si on ne donne pas les moyens, en capitaux et en fonds de roulement, pour permettre à cette activité d'être pérenne». (BFM, 3.01.2012).

Banques

RISQUE DE CONTAGION

Le Crédit Agricole réduit son activité et ses effectifs de banque d'affaires. Pour le SNB CFE-CGC, il y a risque de «contagion» dans la banque quotidienne qui va devoir compenser la perte de bénéfices. Il demande une révision des contraintes imposées aux banques d'affaires par l'accord de Bâle 3. (Radio classique, 15.12.2011).

Fonctions publiques

PERTE DE POUVOIR D'ACHAT

Lors de la réunion au ministère de la Fonction publique, le 21 décembre dernier, la CFE-CGC a souligné que «la perte du pouvoir d'achat dû à l'évolution des traitements et l'inflation atteint plus de 10 % sur dix ans». Pour 2011 et 2012, la baisse nette sera de -4,7 %. La CFE-CGC a dénoncé «l'aggravement de l'écrasement de la grille indiciaire» totalement «inacceptable».

Pharmacie

RESPECTER LA LOI

Avec stupéfaction, la CFE-CGC de la pharmacie a entendu le ministre du Travail déclarer ne pas être satisfait de la loi votée sur la visite médicale et vouloir la «faire évoluer en profondeur». La CFE-CGC entend bien que soit respectée la loi, notamment dans son amendement Lefrand qui permet de «maintenir l'emploi» chez les forces de ventes des laboratoires.

La Lettre confédérale

publication de la Confédération française de l'encadrement CGC
 59/63, rue du Rocher, 75008 Paris
 Tél. : 01 55 30 12 12 – Fax : 01 55 30 13 13
 Directeur de la publication : Bernard Van Craeynest
 Rédacteur en chef : Michel Ciesiolka
 Assistantes : M. Texereau ; C. Escorza
 Impression : STIPA (Montreuil)
 Commission paritaire : 1015 s 07570.
 ISSN : 0753-0625
 Abonnement : 123 €
<http://www.cfecgc.org - presse@cfecgc.fr>

